

ASSURANCE GAN RESPONSABILITÉ CIVILE DECENNALE France N°300266042011

1 Rue Jean-Pierre BELTOISE, 57180 Terville

Couverture géographique : travaux réalisés en France métropolitaine.

Catégorie	Nature exacte des interventions / réparations à effectuer	Prix unitaire HT ¹	Prix unitaire TVA 10% ¹	Prix unitaire TVA 20% ¹
SERRURERIE	Ouverture porte claquée / fermée à clef sur 1 point (Forfait. Durée max 45 min)	90,00€	99,00€	108,00€
	Remplacement cylindre ou serrure simple (Forfait. Durée max 45 min)	90,00€	99,00€	108,00€
	Ouverture porte blindée ou sécurisée (Forfait. Durée max 45 min)	360,91€	397,00€	433,09€
	Débloccage volet (Forfait. Durée max 45 min)	190,00€	209,00€	228,00€
PLOMBERIE	Débouchage mécanique (Forfait. Durée max 45 min)	90,00€	99,00€	108,00€
	Débouchage appareillé ou hydrocurage (Forfait. Durée max 45 min)	354,55€	390,01€	425,46€
	Inspection canalisation par caméra (Forfait. Durée max 45 min)	354,55€	390,01€	425,46€
	Recherche de fuite non destructive (Forfait. Durée max 45 min)	90,00€	99,00€	108,00€
	Recherche de fuite appareillée et/ou destructive (Forfait. Durée max 45 min)	354,55€	390,01€	425,46€
	Prime insalubrité confirmée - hygiène	45,45€	50,00€	54,54€
	Diagnostic chaudière (Forfait. Durée max 45 min)	130,91€	144,00€	157,10€
	Remise en route chaudière (Forfait. Durée max 45 min)	190,00€	209,00€	228,00€
VITRERIE	Mise en sécurité de vitrage cassée (Prix au m ²)	135,45€	149,00€	162,54€
	Fourniture et pose vitrage simple (Prix au m ² hors option)	135,45€	149,00€	162,54€
	Fourniture et pose vitrage double (Prix au m ² hors option)	249,00€	273,90€	298,80€
	Fourniture et pose vitrage triple (Prix au m ² hors option)	360,91€	397,00€	433,09€
	Option verre feuilleté (Prix au m ²)	79,00€	86,90€	94,80€
	Option verre à motif (Prix au m ²)	59,00€	64,90€	70,80€
DIVERS	Recherche de panne ou/et diagnostic (Hors chauffage. Forfait. Durée max 45 min)	90,00€	99,00€	108,00€
	Taux horaire (hors forfaits). L'heure entamée est dûe.	90,00€	99,00€	108,00€
FOURNITURES	Liquide déboucheur (1L)	49,09€	54,00€	58,91€
DÉPLACEMENT	De 0,1 à 4 Km (Forfait Aller-Retour)	44,55€	49,01€	53,46€
	De 5 à 10 Km (Forfait Aller-Retour)	71,82€	79,00€	86,18€
	De 11 à 20 Km (Forfait Aller-Retour)	86,36€	95,00€	103,63€
	à partir de 20 Km (Forfait Aller-Retour)	118,18€	130,00€	141,82€

¹ Majoration +100% le weekend, les jours fériés et du lundi au vendredi entre 17h et 8h

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

I. COMMANDES

Le fait de signer un **devis** vaut **commande**.

Le fait de passer une commande implique l'acceptation formelle des présentes conditions générales qui l'emportent, de convention expresse, sur celles de l'acheteur sauf dérogation écrite et préalable.

Le contrat n'est définitivement conclu qu'après notre acceptation expresse de la commande.

Les engagements pris par nos agents et représentants ne nous lient qu'après notre confirmation.

Le changement de situation d'un de nos clients nous autorise à annuler les marchés en cours ou à exiger des garanties.

II. PAIEMENT

Nos factures sont payables à Yutz, siège de notre société.

Factures de dépannages à régler directement au dépanneur.

Toute autre facture : de 30% à 50% à la commande, solde à payer au technicien à réception de facture et **sans escompte**.

De convention expresse et sauf report accordé par nous, le défaut de paiement à l'échéance fixée entraîne, quel que soit le mode de règlement prévu, à la charge du client, les frais de recouvrement suivant les conditions au deuxième alinéa de l'article L. 111-8 du code des procédures civiles d'exécution, au sens de l'article L. 121-21 du code de la consommation ainsi que l'intérêt légal applicable aux consommateurs. Les dispositions ne s'appliquent pas en cas de facture partiellement contestée, à condition que la partie contestée soit réglée à bonne date et que la réclamation soit reconnue justifiée pour le surplus.

Le défaut de paiement à une échéance entraîne l'exigibilité immédiate des échéances ultérieures, après une simple mise en demeure non suivie d'effet.

III. RESERVE DE PROPRIETE

De convention expresse, nous nous réservons la propriété des marchandises fournies jusqu'au dernier jour de leur parfait paiement, conformément aux termes de la loi n°80-335 du 12 mai 1980.

IV. LIVRAISON

Nous nous réservons la possibilité d'effectuer des livraisons partielles avec facturation correspondante : en ce cas, toute livraison partielle doit être considérée comme un contrat séparé et en conséquence l'acheteur ne pourra, en aucun cas, se prévaloir de l'attente du solde du matériel commandé pour différer le paiement correspondant.

Arrêté du 18 décembre 2014 Article 2

Les conditions générales de vente des contrats de consommation mentionnent que le vendeur est tenu des défauts de conformité du bien au contrat dans les conditions de l'article L. 211-4 et suivants du code de la consommation et des défauts cachés de la chose vendue dans les conditions prévues aux articles 1641 et suivants du code civil.

Arrêté du 18 décembre 2014 Article 3

Les conditions générales de vente des contrats de consommation font figurer dans un encadré les mentions selon lesquelles, lorsqu'il agit en garantie légale de conformité, le consommateur :

- bénéficie d'un délai de deux ans à compter de la délivrance du bien pour agir ;
- peut choisir entre la réparation ou le remplacement du bien, sous réserve des conditions de coût prévues par l'article L. 211-9 du code de la consommation ;
- est dispensé de rapporter la preuve de l'existence du défaut de conformité du bien durant les six mois suivant la délivrance du bien. Ce délai est porté à vingt-quatre mois à compter du 18 mars 2016, sauf pour les biens d'occasion.

Ce même encadré rappelle que la garantie légale de conformité s'applique indépendamment de la garantie commerciale éventuellement consentie. Il rappelle, enfin, que le consommateur peut décider de mettre en œuvre la garantie contre les défauts cachés de la chose vendue au sens de l'article 1641 du code civil et que dans cette hypothèse, il peut choisir entre la résiliation de la vente ou une réduction du prix de vente conformément à l'article 1644 du code civil.

V. GESTION DES DONNEES PERSONNELLES

Les données personnelles collectées font l'objet d'un traitement par ARTISANS & CO SARL. Ces données sont collectées afin que nous puissions vous répondre lorsque vous nous contactez pour toute question d'ordre générale. L'utilisation des données personnelles dans ce cadre repose sur la base du consentement des personnes concernées. Les données collectées seront communiquées aux seuls destinataires suivants : l'équipe support et l'équipe commerciale. La durée de conservation est fixée à 6 mois maximum. Vous avez droits sur vos données personnelles : droit d'accès à vos données personnelles, droit d'effacement, droit d'opposition, droit de rectification, etc.. Pour faire une demande d'exercice des droits, écrivez à cette adresse email : droit@rgpd.fr. Consultez le site cnil.fr pour plus d'informations sur vos droits. Vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL si vous estimez que vos droits RGPD ne sont pas respectés. En soumettant ce formulaire, j'autorise l'entreprise ARTISANS & CO SARL à enregistrer mes données afin de pouvoir me recontacter.

VI. ASSURANCES

Retrouvez ci-dessous les informations concernant l'assurance de responsabilité civile décennale contractée par la société ARTISANS & CO SARL.

ASSURANCE GAN TERVILLE

1 rue Jean-Pierre Beltoise, 57180 TERVILLE

Couverture géographique : travaux réalisés en France Métropolitaine.

Contrat de Responsabilité Civile Décennale N°300266042011

VII. Médiateur de la Consommation

Conformément aux articles L.616-1 et R.616-1 du code de la consommation, nous proposons un dispositif de médiation de la consommation. L'entité de médiation retenue est : CNPM - MEDIATION DE LA CONSOMMATION.

En cas de litige, vous pouvez déposer votre réclamation sur son site : <https://cnpm-mediation-consommation.eu> ou par voie postale en écrivant à CNPM - MEDIATION - CONSOMMATION - 27 avenue de la libération - 42400 Saint-Chamond.